



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Province du Québec

Municipalité de Venise-en-Québec

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue au Centre culturel de Venise-en-Québec, lundi 8 avril à 17 h 00 conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

À cette assemblée est présente la conseillère Madame Marielle Gervais, les conseillers Messieurs Johnny Izzi, Pierre Lamoureux ainsi qu'Alain Paquin formant quorum sous la présidence du Maire suppléant Monsieur Steve Robitaille.

L'avis de convocation a été notifié aux membres du conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

Monsieur Lukas Bouthillier Directeur général et Greffier-Trésorier assiste à l'assemblée à titre de secrétaire d'assemblée.

Madame Mélanie Ménard et Monsieur Raymond Paquette sont absents.

ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 8 avril 2024
- 3 DIRECTION GÉNÉRALE
 - 3.1 Délégation – siège MRC pour la séance du 10 avril 2024
- 4 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

13148-04-08 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 8 avril 2024

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 8 avril 2024.

- 3 DIRECTION GÉNÉRALE

13149-04-08 3.1 Délégation – siège MRC pour la séance du 10 avril 2024

CONSIDÉRANT que les séances de la MRC sont à chaque mois ;

CONSIDÉRANT que le maire suppléant ne peut être présent à la séance du 10 avril 2024 ;

Il est proposé par Steve Robitaille, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



DE DÉLÉGUER la séance à la MRC du Haut-Richelieu du 10 avril 2024 à
Monsieur Johnny Izzi.

13150-04-08 4 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Pierre Lamoureux et résolu à
l'unanimité

DE LEVER la séance ordinaire à 19 h 03.

Steve Robitaille
Maire suppléant

Lukas Bouthillier
Directeur général, Greffier-Trésorier,
CPA Auditeur, M.Sc., DMA

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses dé-
crétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Lukas Bouthillier
Directeur général, Greffier-Trésorier
CPA Auditeur, M.Sc., DMA

Je, Steve Robitaille, Maire suppléant, atteste que la signature du présent pro-
cès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il con-
tient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Steve Robitaille
Maire suppléant

LE PROCÈS-VERBAL NE SERA OFFICIEL QU'APRÈS SON ADOPTION
PAR LE CONSEIL.